

# LICENCE PROFESSIONNELLE

## Gestion de projets et structures artistiques et culturels :

### Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution à la conception et mise en œuvre d'une stratégie globale de développement culturel au sein de compagnies, d'associations artistiques ou de collectivités territoriales</li> <li>- Contribution à la conception de projets de dynamisation des territoires en intégrant des préoccupations d'ordre artistique et culturel, d'ordre économique (implantation de nouvelles activités), d'ordre territorial (recompositions des collectivités) et d'ordre social (médiation)</li> <li>- Analyse et coordination des initiatives locales, des besoins et des projets des populations en vue de faciliter le travail partenarial (acteurs politiques, économiques et sociaux)</li> </ul>	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe</li> <li>- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique</li> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère</li> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs</li> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</li> <li>- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</li> </ul>	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des conditions financières d'un projet (conventions et budgets prévisionnels) concernant l'ensemble ou une partie des actions à mener à partir d'analyses et d'études concrètes</li>   <li>- Développement des réseaux artistiques spécialisés pour diffusion et co-production</li> <li>- Contribution à la gestion et à la conduite des projets culturels</li>   <li>- Communication et relations avec les publics (actions de diffusion, médiation...)</li> </ul>	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un diagnostic territorial en analysant l'offre présente et les besoins et la demande des publics en les replaçant dans les enjeux sociaux, esthétiques et politiques des arts vivants et des arts visuels</li> <li>- Assurer une veille réglementaire (politiques publiques, projets structurants...) et technique (financements, outils...)</li> <li>- Identifier les acteurs des secteurs d'activité des arts vivants et visuels et les réseaux pour construire des partenariats pertinents</li> <li>- Elaborer un plan de financement prévisionnel sur tout ou partie du projet et participer à la recherche de fonds (mécénat...)</li> <li>- Formaliser un projet en définissant les ressources (matérielles et immatérielles) à mobiliser et les contraintes</li> <li>- Formaliser les différentes étapes de la conduite du projet culturel en intégrant le cadre légal, notamment les dispositions concernant les aspects institutionnels du secteur des arts vivants et visuels</li> <li>- Mesurer l'impact environnemental d'une activité culturelle, d'une organisation et d'un événement, et chercher les moyens de le réduire</li> <li>- Mobiliser des artistes et des projets artistiques pertinents pour l'action du projet</li> <li>- Participer à la mise en place des partenariats identifiés</li> <li>- Coordonner les acteurs du projet et les partenaires dans le maintien des objectifs</li> <li>- Contribuer au suivi d'un projet et à son évaluation dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Identifier et proposer des pistes d'adaptation en fonction de l'évaluation du projet</li> <li>- Elaborer un plan de communication, et en fonction des cibles, déterminer les outils de communication appropriés, avec une réflexion critique et avisée guidant les choix et les usages des outils numériques</li> <li>- Contribuer à développer des réseaux artistiques spécialisés pour assurer la diffusion du projet</li> <li>- Contribuer à la coordination de réseaux à différentes échelles afin de soutenir la diffusion du projet</li> <li>- Assurer la mise en partage du projet, développer et mettre en œuvre les outils de médiation culturelle</li> </ul> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	